

V.4.4. LES EFFETS DU PROJET DEPUIS L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

V.4.4.1. LA PRESENTATION DES PHOTOMONTAGES DU PROJET DEPUIS L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

Les points de vue choisis pour les photomontages correspondent aux lieux à enjeux importants et / ou à sensibilité visuelle identifiés lors de l'analyse de l'état initial.

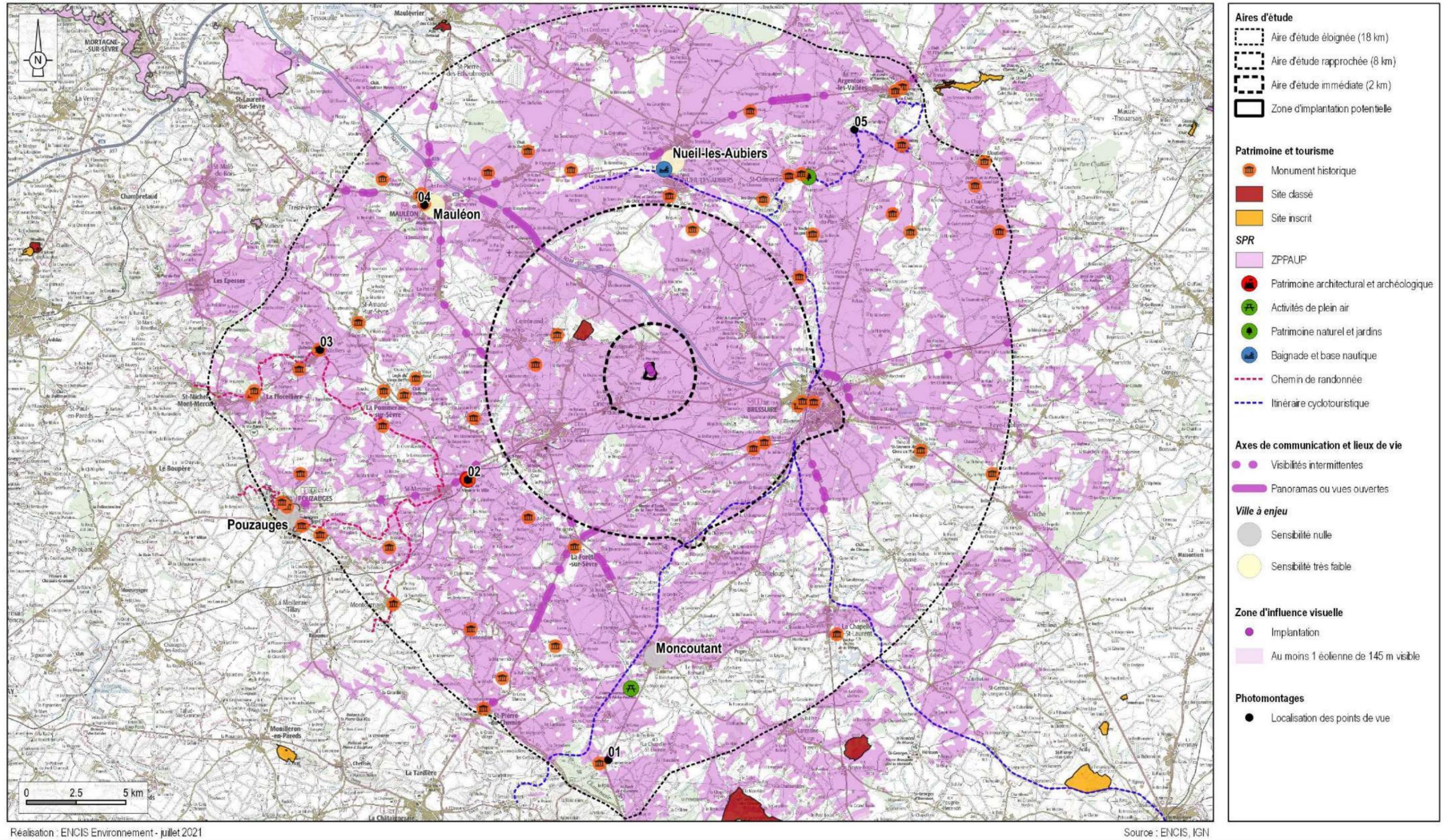
Au sein de l'aire d'étude éloignée, cinq points de vue ont été sélectionnés pour la réalisation de simulations du parc éolien.

Ces photomontages sont localisés sur la carte page suivante et présentés au chapitre 2 du carnet de photomontages en annexe.

Tableau 194 : Liste des photomontages dans l'aire d'étude éloignée

N° PM	Enjeu	Localisation	Impact
01	Voie de circulation ; Patrimoine protégé	Route D744 en lisière de la forêt de Chantemerle (Moncoutant-sur-Sèvre)	Nul
02	Patrimoine protégé ; Tourisme	Donjon du château de St-Mesmin (St-André-sur-Sèvre)	Faible
03	Patrimoine protégé ; Tourisme	Butte de Châtelliers (Sèvremont)	Très faible
04	Patrimoine protégé ; Tourisme	Château de Mauléon (Mauléon)	Très faible
05	Tourisme	Vélo-route " la vallée de l'Argenton " aux abords du château de la Rochefontaine (Argentonnay)	Très faible

Synthèse des enjeux paysagers et patrimoniaux à l'échelle de l'AEE et localisation des points de vue



Carte 193 : Localisation des photomontages et synthèse des enjeux dans l'aire d'étude éloignée

V.4.4.2. LES PERCEPTIONS DU PROJET DEPUIS LES VILLES PRINCIPALES

Comme vu dans l'état initial, l'aire d'étude éloignée comporte plusieurs bourgs et villes de taille modeste. Les impacts du projet sur ces lieux de vie importants sont décrits ci-après.

MAULEON (8 519 HABITANTS)

Si le relief permet des visibilitées théoriques sur le projet depuis certains secteurs (principalement au sud et à l'est de l'agglomération), celles-ci sont en réalité masquées le plus souvent par le tissu bâti. Sur les franges urbaines, la distance et la végétation suffisent en général à dissimuler les éoliennes : seules quelques perceptions lointaines très ponctuelles sont possibles depuis la zone d'activité à l'est. Au cœur du bourg, l'espace public situé au sein de l'ancienne enceinte fortifiée du château offre également des vues lointaines vers le sud-est : le projet est visible, mais très peu marquant (photomontage 04). **L'impact est très faible.**



Photo 277 : En sortie est de Mauléon, le projet est peu perceptible depuis la D149bis



MONCOUTANT (3 171 HABITANTS)

Bien que la situation du bourg sur les hauteurs permette des visibilitées théoriques vers le projet, le tissu bâti et la végétation bocagère suffisent à masquer les éoliennes. **L'impact est nul.**



Photo 278 : Bien que situées sur un versant orienté vers le projet, les franges nord de Moncoutant ne permettent pas de visibilité de celui-ci

NUEIL-LES-AUBIERS (5 541 HABITANTS)

Aucune perception du projet n'est possible depuis les bourgs eux-mêmes, en raison des masques bâtis qui referment les perceptions. Quelques visibilitées sont possibles depuis les franges urbaines, notamment les sorties sud des Aubiers (D759 à l'ouest, rue Joseph Herbert à l'est) et depuis les crêtes à Nueil (rue de Bellevue). Sur le coteau en rive droite de la Scie, la route D33 (avenue St-Hubert) offre aussi une vue lointaine du projet, dans l'axe de la voie. La distance tend à réduire fortement ces perceptions, et les éoliennes restent très peu prégnantes. **L'impact est très faible.**



Photo 279 : Depuis la D154 à l'est de Nueil, le projet est masqué par le relief et les boisements lointains



Photo 280 : Depuis l'avenue St-Hubert, aux Aubiers, le projet s'inscrit dans le prolongement de la voie, mais reste très peu prégnant visuellement

POUZAUGES (5 514 HABITANTS)

Le positionnement de l'agglomération au sud-ouest de la ligne de crête empêche toute perception en direction du projet. **L'impact est nul.**

V.4.4.3. LES PERCEPTIONS DU PROJET DEPUIS LES AXES ROUTIERS PRINCIPAUX

L'étude des secteurs de visibilité du projet depuis les axes de circulation permet d'estimer la prégnance du projet sur le territoire. Plusieurs facteurs sont néanmoins à prendre en compte.

L'observateur est en déplacement : les tronçons ouverts aux vues le sont pour une durée d'autant plus limitée que la vitesse est importante. Il faut en effet 13 secondes pour parcourir 300 m à 80 km/h.

L'observateur a un angle de vision très réduit : si on considère habituellement que le champ de vision binoculaire est d'environ 120° en position statique, un conducteur a un champ de vision très réduit, le cerveau concentrant son attention sur le centre de la vue. A 80 km/h, le champ de vision est d'environ 65°. Il faut donc que la vue soit orientée vers le projet pour considérer qu'il est visible.

Le sens de déplacement : les tronçons d'où le projet sera visible sont en réalité ouverts aux vues dans un seul sens.

Globalement, les structures bocagères présentes sur le territoire jouent un rôle important de masque. Les axes routiers sont souvent accompagnés par des alignements d'arbres ou des haies, parfois encaissés ou encadrés par de hauts talus. Les routes offrent relativement peu d'ouvertures visuelles. Lorsque des tronçons plus dégagés permettent des vues lointaines, le projet reste le plus souvent en partie masqué par la végétation distante, ne révélant que ses portions les plus hautes.

LA N249, DU NORD-OUEST DE L'AEE A BRESSUIRE

Depuis le nord-ouest en direction de Bressuire, le trajet est tout d'abord cadré par la présence de talus souvent végétalisés, qui referment les perceptions. Après avoir croisé la D759, à l'est de Mauléon, les visibilitées s'ouvrent vers le sud-est, en direction du projet, qui apparaît souvent dans l'axe de la route. Néanmoins, la distance et la végétation réduisent nettement sa prégnance visuelle. **L'impact est très faible.**



Photo 281 : Perception en direction du projet, peu prégnant sur l'horizon, depuis la N249 à l'est de Mauléon

LA N149/D149, DU NORD-OUEST A L'EST DE L'AEE

En limite ouest de l'AEE, des vues très partielles, lointaines et fugaces du projet sont possibles (au gré de quelques ouvertures dans les écrans végétaux en second plan), à peine plus marquées en lisière du bois de la Blandinière. Les éoliennes restent difficilement perceptibles au vu de la distance, des motifs végétaux présents et de la vitesse de déplacement. Les reliefs de la vallée de l'Ouin empêchent ensuite toute perception. Depuis le sud-est, la végétation empêche le plus souvent toute perception du projet ; ce n'est qu'aux abords de Bressuire qu'un court tronçon du contournement routier offre des visibilitées distantes et partielles de de dernier, au niveau du franchissement de la D748, mais seules des parties de pales émergent des boisements distants. **La sensibilité est très faible.**



Photo 282 : Depuis la N149, à l'est de St-Sauveur de Givre en Mai, le projet est masqué par le relief

LA D759, DE MAULEON A ARGENTON-LES-VALLEES

Les visibilitées du projet sont rares sur cette route : si les vues s'ouvrent vers le sud dans certains secteurs, la végétation distante suffit en général à le masquer totalement. Depuis quelques tronçons, des vues partielles lointaines sont néanmoins possibles, par intermittence (notamment aux abords de Nueil-les-Aubiers) : ces perceptions restent fugaces, et se résument le plus souvent aux extrémités des pales. Entre Argenton-les-Vallées et Nueil-les-Aubiers, un tronçon de moins de 3 km offre des vues lointaines et continues vers le sud, au-delà de la vallée de l'Argent, mais si le projet est alors perceptible, il reste lointain et très peu marquant à l'horizon. **L'impact est très faible.**



Photo 283 : Depuis la D759, à l'ouest d'Argenton-les-Vallées, le projet est visible mais peu marquant

LA D960B, DE POUZAUGES A CERIZAY

Ce n'est que durant le franchissement de quelques crêtes et interfluvés que des visibilitées partielles et ponctuelles se révèlent en direction du projet, au gré d'ouvertures dans la trame végétale. L'éloignement et les boisements distants réduisent fortement ces perceptions, souvent seules les extrémités des pales sont visibles dans le lointain, et la dimension perçue des éoliennes reste dans tous les cas minime. **L'impact est très faible.**



Photo 284 : Depuis la D960b à l'est de St-Mesmin, le projet est difficilement perceptible, filtré par la végétation

LA D938TER, DU SUD-OUEST A L'EST DE L'AEE

Depuis St-Pierre-du-Chemin, en limite sud-ouest de l'AEE, les premiers kilomètres n'offrent aucune visibilité sur le projet, masqué par la végétation dense (aux abords de la route ou en arrière-plan). Mais celui-ci se révèle depuis un long tronçon au sud de La Forêt-sur-Sèvre, du fait de l'orientation de la voie, axée dans sa direction. Ces perceptions restent très partielles et peu marquantes : du fait des alignements d'arbres longeant la voie et de la végétation distante, les éoliennes sont souvent largement masquées par les frondaisons, qui réduisent la perspective ; elles restent en outre distantes. Juste avant l'AER, des perceptions du projet sont également possibles, au franchissement du coteau de la Sèvre Nantaise. Elles restent cependant très limitées en contrebas de la crête (extrémités de pales uniquement) et peu marquantes même après son franchissement, les éoliennes étant facilement masquées par la végétation distante. En arrivant de l'est de l'AEE, quelques perceptions partielles sont possibles de façon ponctuelle : aux abords de Noirterre, et à l'approche du contournement de Bressuire. Ces visibilités du projet restent très peu marquantes au vu de la distance et des filtres végétaux : les perceptions sont souvent fugaces et limitées à des parties de pales. Sur le reste du parcours, les haies aux abords de la voie referment le plus souvent les vues. **L'impact est très faible.**



Photo 285 : Depuis la D938ter à St-Marsault, le projet s'inscrit dans l'axe de la voie

LA D744 ET LA D41, DU SUD AU NORD-OUEST DE L'AEE

Depuis la limite sud de l'AEE et jusqu'à l'AER, cette route dessert les bourgs de Moncutant et La Forêt-sur-Sèvre. La végétation est bien présente aux abords de la route, et les perceptions du projet restent très ponctuelles et partielles, seules le haut des pales émergeant par moments à l'horizon. De St-Pierre-des-Échaubrognes, en limite nord-ouest de l'AEE, jusqu'à Mauléon, aucune visibilité du projet n'est identifiée, du fait de la végétation distante qui en masque les parties théoriquement perceptibles. De même, la D744 entre Mauléon et l'AER n'offre presque aucune perception vers le projet, notamment du fait de la présence de végétation aux abords directs de la route : les visibilités restent très ponctuelles et partielles, et facilement masquées par la végétation distante. **L'impact est très faible.**



Photo 286 : Depuis Chantemerle au sud de l'AEE, le projet est difficilement perceptible, masqué par le relief et la végétation (photomontage 01)

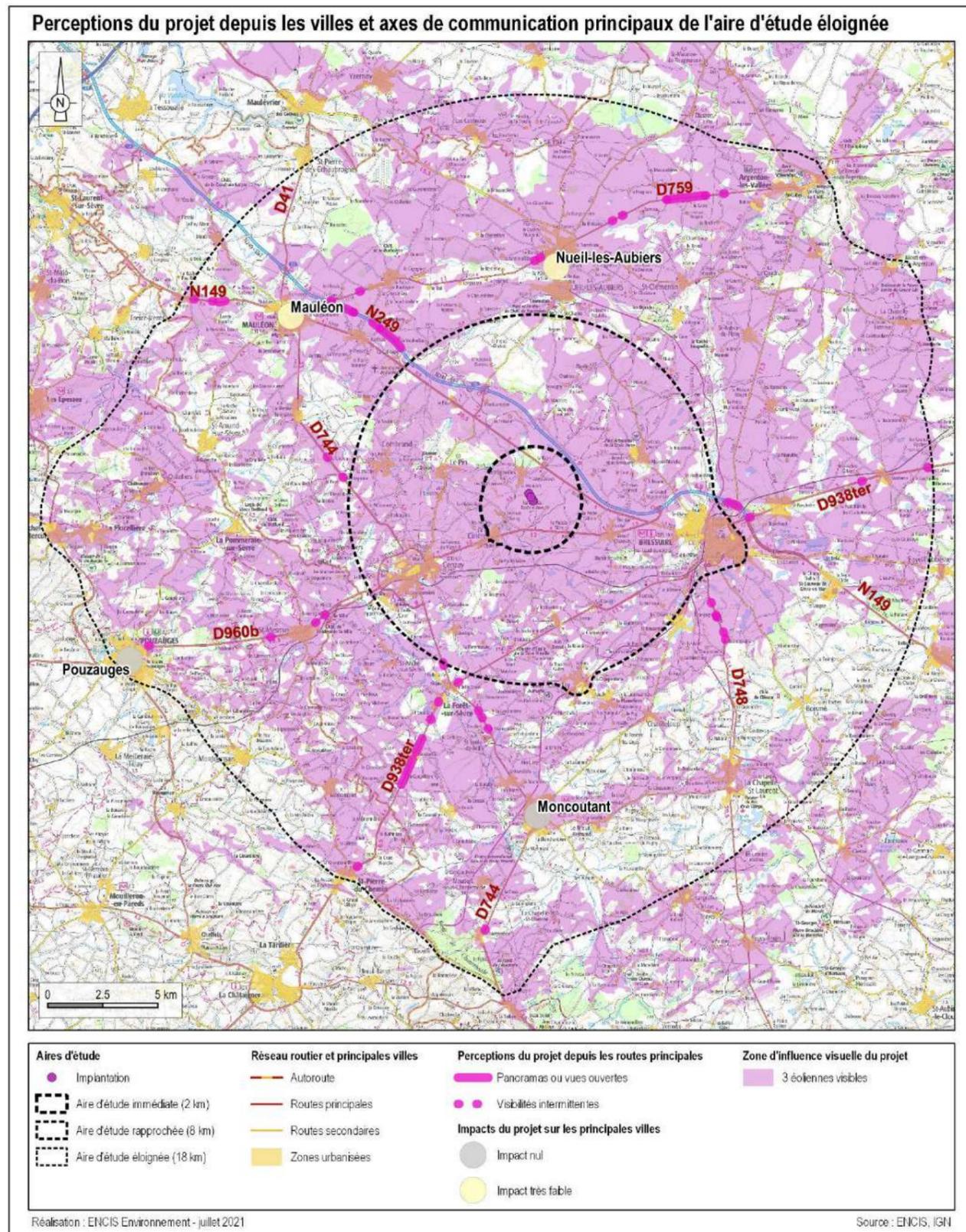
LA D748, DU SUD-EST DE L'AEE A BRESSUIRE

Depuis cette route reliant La Chapelle-St-Laurent à Bressuire, très peu de perceptions en direction du projet sont possibles. Seul un tronçon de quelques kilomètres, à l'approche de l'AER, est concerné par des perceptions ponctuelles du projet, qui restent très partielles du fait de la végétation (seules les parties les plus hautes sont en général visibles). **L'impact est très faible.**



Photo 287 : Depuis la D748 à proximité de l'AER, la végétation filtre largement les perceptions du projet

Nous pouvons estimer que l'impact global du projet éolien des Paqueries sur les axes de circulation est très faible, et que le projet marque le territoire éloigné très faiblement.



Carte 194 : Perceptions du projet depuis les villes et axes de communication principaux de l'aire d'étude éloignée

V.4.4.4. LES PERCEPTIONS DU PROJET DEPUIS LES ELEMENTS PATRIMONIAUX ET TOURISTIQUES

L'estimation des sensibilités vis-à-vis des éléments patrimoniaux avait été faite à partir d'un projet théorique implanté sur l'ensemble de la zone d'implantation potentielle. Dans l'analyse des impacts du projet, chaque élément patrimonial a été réétudié en prenant en compte les données précises du projet (localisation exacte, nombre et hauteur des éoliennes). Les outils utilisés pour déterminer les impacts sont les visites de terrain, la réalisation d'une carte d'influence visuelle avec les données précises du projet, et l'analyse de photomontages.

Les effets et impacts du projet éolien sur l'ensemble des éléments patrimoniaux et touristiques de l'AEE sont listés et décrits dans le tableau suivant. Néanmoins, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts et ceux dont la sensibilité avait été estimée faible à minima.

LA DESCRIPTION DES EFFETS DU PROJET SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES

Sur les 51 monuments historiques de l'aire d'étude éloignée, seuls 18 sont concernés par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis l'élément ou son périmètre de protection, covisibilité). Les autres ne seront pas impactés visuellement.

CHATEAU DE POUZAUGES (MH LOCALISE AU N°5 SUR LA CARTE CI-CONTRE, ENJEU FORT)

Si des vues larges et lointaines s'ouvrent sur les paysages vendéens au sud-ouest, les reliefs plus élevés au nord et à l'est du château empêchent toute visibilité en direction du projet. **L'impact est nul.**

DONJON DE CHATEAUMUR, A SEVREMONT (MH 17, ENJEU MODERE)

Du fait de son implantation sur une butte, l'édifice permet des visibilités en direction du projet, par-delà la vallée de la Sèvre Nantaise à l'est. Au vu de la distance importante les séparant (17,4 km), la prégnance visuelle du projet à l'horizon reste très réduite. **L'impact est très faible.**

EGLISE NOTRE-DAME DES CHATELLIERS, A SEVREMONT (MH 21, ENJEU MODERE)

Du fait de l'implantation sur une butte, les abords de l'édifice permettent des visibilités en direction du projet, par-delà la vallée de la Sèvre Nantaise à l'est. Au vu de la distance importante les séparant (16,4 km), la prégnance visuelle du projet à l'horizon reste très réduite (photomontage 03). Une covisibilité, également très peu marquante, est possible depuis le donjon de Châteaumur, à l'ouest. **L'impact est très faible.**

EGLISE NOTRE-DAME DE PITIE, A LA CHAPPELLE-ST-LAURENT (MH 23, ENJEU FORT)

Au vu de la distance les séparant (15,8 km), le tissu bâti et la végétation suffisent à empêcher presque toute vue en direction du projet depuis le monument et ses abords. Une perception très partielle, largement filtrée par la végétation, est possible depuis une impasse voisine de l'église. **L'impact est très faible.**

CHATEAU, A MAULEON (MH 33, ENJEU MODERE)

Le château est implanté sur une butte (175 m), et le vallon du Jouin offre une perspective ouverte vers le sud-est : depuis l'enceinte fortifiée, aménagée en terrasse jardinée, des visibilités partielles du projet sont possibles par-dessus le tissu bâti, fortement atténuées par la distance (13,8 km) et la végétation (photomontage 04). **L'impact est très faible.**

ROCHES GRAVEES, A MAULEON (MH 43, ENJEU FORT)

Des visibilitées très partielles sont possibles par endroits (la végétation masquant largement le projet), depuis le nord du périmètre de protection, mais sans covisibilité avec les pierres (qui restent discrètes et souvent dissimulées par les boisements) et fortement atténuées par la distance. **L'impact est très faible.**

CHATEAU DE ST-MESMIN, A ST-ANDRE-SUR-SEVRE (MH 45, ENJEU FORT)

Si le projet reste très peu perceptible depuis les abords de cet édifice, des vues lointaines sont possibles dans sa direction depuis les hauteurs du donjon, accessible au public (photomontage 02). Une covisibilité peu marquante a également été identifiée ponctuellement, depuis la RD960b à l'ouest du périmètre de protection. Distance et végétation atténuent ces perceptions. **L'impact est faible.**

DOMAINE DE TOURNELAY, A NUEIL-LES-AUBIERS (MH 51, ENJEU FORT)

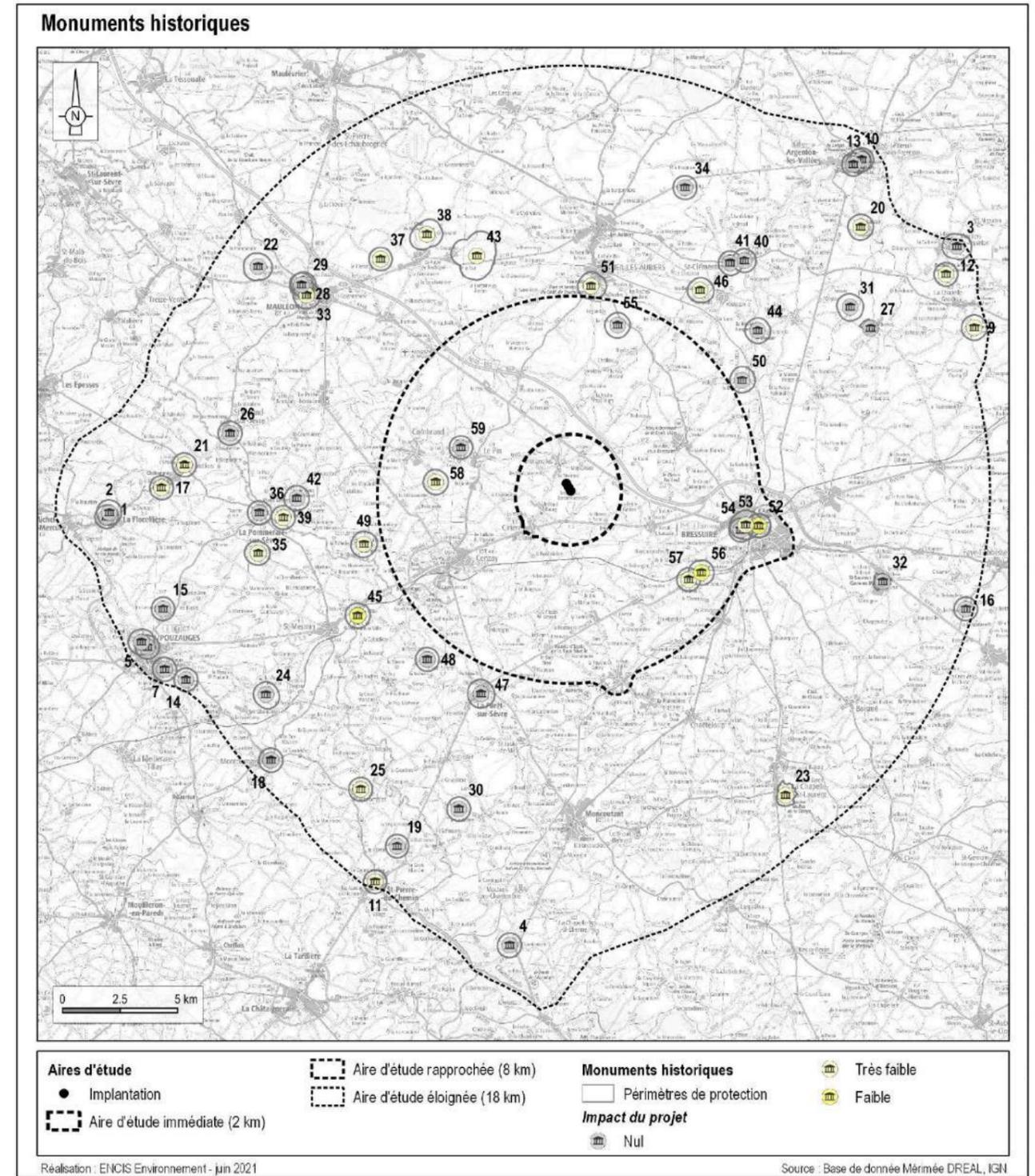
Des visibilitées partielles du projet sont possibles depuis le château (privé), mais pas depuis le parterre à la française (partiellement ouvert au public) qui s'étend au sud du bâtiment, du fait du relief et de la végétation. Une covisibilité indirecte existe depuis les hauteurs du versant à l'ouest du château, aux franges du périmètre de protection. **L'impact est très faible.**

DESCRIPTION DES EFFETS DU PROJET SUR LES SITES PROTEGES INSCRITS ET CLASSES

Le seul site protégé de l'aire d'étude éloignée (Rochers du Pyrôme) est concerné par une relation visuelle avec le projet éolien (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité) ; distance et boisement réduisant très fortement ces perceptions, l'impact reste très faible.

DESCRIPTION DES EFFETS DU PROJET SUR LES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES

Le seul site patrimonial remarquable de l'aire d'étude éloignée (SPR de Pouzauges) ne sera pas impacté visuellement.



Carte 195 : Localisation des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée et impacts du projet



Photo 288 : Depuis les abords de l'église Notre-Dame des Châtelliers, sur la butte de Sèvremont, les éoliennes du projet restent discrètes à l'horizon (photomontage 03)



Photo 289 : Depuis les hauteurs à l'ouest du domaine de Tourneley (MH51) le projet est perceptible à l'horizon, mais reste peu prégnant

Tableau 195 : Relations du projet éolien avec les monuments historiques dans l'aire d'étude éloignée

N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
1	85	Sèvremont	Chapelle N.D. de Lorette	Partiellement inscrit	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de la distance et du tissu bâti.	Nul	19,8
2	85	Sèvremont	Château de la Flocellière	Partiellement inscrit	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée depuis les jardins accessibles au public, du fait du relief, de la distance et de la végétation.	Nul	19,6
3	79	Argentonnay	Domaine de Grenouillon	Partiellement inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de la distance et de la végétation.	Nul	19,5
4	79	Moutiers-sous-Chantemerle	Chapelle de Chantemerle	Inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de la végétation et de la distance.	Nul	19,5
5	85	Pouzauges	Château (ruines)	Classé	Fort	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief ; les vues se tournent vers le sud et l'ouest.	Nul	19,3
6	85	Pouzauges	Eglise Saint-Jacques	Inscrit	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief ; les vues se tournent vers le sud et l'ouest.	Nul	19,1
7	85	Pouzauges	Eglise Notre Dame du Vieux Pouzauges	Classé	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief ; les vues se tournent vers le sud et l'ouest.	Nul	18,8
8	79	Argentonnay	Pont Cadoret	Inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief et de la distance.	Nul	18,8
9	79	Argentonnay	Château de Vermette (restesdu)	Inscrit	Faible	Visibilités partielles très lointaines depuis le périmètre de protection, sans covisibilité directe avec l'édifice.	Très faible	18,7
10	79	Argentonnay	Château d'Argenton-Château	Partiellement Classé	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief et de la distance.	Nul	18,6
11	85	Saint-Pierre-du-Chemin	Eglise	Partiellement Classé	Faible	Visibilités partielles très lointaines depuis les limites nord-est du périmètre de protection, sans covisibilité directe avec l'édifice.	Très faible	18,5
12	79	Argentonnay	Dolmen dit La Pierre Levée du Grand Gât	Classé	Faible	Visibilités partielles très lointaines depuis le périmètre de protection, sans covisibilité directe avec l'édifice (masqué par les boisements).	Très faible	18,5
13	79	Argentonnay	Eglise d'Argenton-Château	Partiellement Classé	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du tissu bâti et de la distance.	Nul	18,4
14	85	Pouzauges	Logis de Puy Papin	Partiellement inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief.	Nul	18,2
15	85	Pouzauges	Deux polissoirs	Classé	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du couvert boisé.	Nul	18,0
16	79	Chiché	Chapelle	Inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de la végétation et de la distance.	Nul	17,7
17	85	Sèvremont	Donjon de Châteaumur	Inscrit	Modéré	Visibilité possible du projet depuis l'édifice et ses abords directs, du fait de son implantation sur une butte ; la distance atténuée très fortement les perceptions. Pas de covisibilité identifiée.	Très faible	17,4
18	85	Montournais	Eglise	Inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief.	Nul	17,0
19	85	Saint-Pierre-du-Chemin	Château de la Ménardièrre	Partiellement inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée ; les perceptions potentielles identifiées depuis les limites nord-est du périmètre de protection sont masquées par la végétation distante.	Nul	16,7
20	79	Argentonnay	Château	Inscrit	Modéré	Visibilités partielles très lointaines et filtrées par la végétation depuis les limites sud-ouest du périmètre de protection, sans covisibilité directe avec l'édifice.	Très faible	16,7
21	85	Sèvremont	Eglise Notre Dame des Châtelliers	Inscrit	Modéré	Visibilités possibles du projet depuis l'édifice et ses abords directs, du fait de son implantation sur une butte ; la distance atténuée très fortement les perceptions. Covisibilité potentielle très peu marquante depuis la butte de Châteaumur, au sud-ouest.	Très faible	16,4
22	79	Mauléon	Château de la Blandinière	Classé	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief et de la végétation.	Nul	16,3
23	79	Chapelle-Saint-Laurent	Eglise Notre-Dame de Pitié	Inscrit	Fort	Presque aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du tissu bâti, de la distance et de la végétation ; perception très lointaine et très peu marquante depuis une impasse voisine de l'église.	Très faible	15,8

N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Effets du projet	Impact	Distance au projet (km)
24	85	Montournais	Château de la Maison Neuve	Partiellement inscrit	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de la distance et de la végétation.	Nul	15,5
25	85	Menomblet	Eglise	Inscrit	Faible	Visibilités très partielles (bouts de pales émergeant de la végétation distante) et très lointaines depuis les limites nord-est du périmètre de protection, sans covisibilité directe avec l'édifice.	Très faible	15,4
26	79	Saint-Amand-sur-Sèvre	Eglise Saint-Amand	Inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de la distance et du relief.	Nul	14,7
27	79	Bressuire	Château de Noirlieu	Partiellement inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de la distance et de la végétation.	Nul	14,5
28	79	Mauléon	Eglise Saint-Jouin	Inscrit	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de l'implantation en fond de vallon.	Nul	14,3
29	79	Mauléon	Manoir de Saint-Jouin	Partiellement inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de l'implantation en fond de vallon.	Nul	14,3
30	79	Forêt-sur-Sèvre	Logis de la Jobtière	Inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de l'implantation en fond de vallon.	Nul	14,2
31	79	Saint-Aubin-du-Plain	Château de Muflet	Inscrit	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief, de la distance et de la végétation.	Nul	14,2
32	79	Bressuire	Eglise de Saint-Sauveur de Givre en Mai	Classé	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du tissu bâti et de la distance.	Nul	13,9
33	79	Mauléon	Château	Inscrit	Modéré	Visibilité partielle depuis l'enceinte du château implanté sur une butte, fortement atténuée par la distance.	Très faible	13,8
34	79	Nueil-les-Aubiers	Logis de Serveaux	Inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de la distance et de la végétation.	Nul	13,6
35	85	Saint-Mesmin	Logis et chapelle de l'Audrière	Inscrit	Faible	Visibilités partielles lointaines depuis les franges du périmètre de protection, sans covisibilité directe avec l'édifice et largement filtrées par la végétation distante.	Très faible	13,4
36	85	Sèvremont	Eglise	Inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief et de la distance.	Nul	13,1
37	79	Mauléon	Polissoir dans le parc du château de la Marotte	Classé	Faible	Visibilités partielles lointaines et filtrées par la végétation depuis le périmètre de protection, sans covisibilité avec le monument	Très faible	12,6
38	79	Mauléon	Château de la Durbellière	Classé	Modéré	Visibilités partielles potentielles depuis les abords de l'édifice, largement filtrées par la végétation.	Très faible	12,3
39	79	Montravers	Château du Deffend	Partiellement inscrit	Modéré	Pas de visibilité ni de covisibilité identifiée depuis l'édifice et son périmètre de protection, du fait du relief et de la végétation. Covisibilité ponctuelle depuis la route D27 en rive gauche de la Sèvre Nantaise, seules des extrémités de pales sont perceptibles émergeant des boisements.	Très faible	12,1
40	79	Voulmentin	Chapelle des Rosiers	Classé	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait de la distance et de la végétation.	Nul	12,1
41	79	Voulmentin	Eglise paroissiale Saint-Clementin et ancien prieuré	Inscrit	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du tissu bâti et de la distance.	Nul	11,7
42	79	Montravers	Vieux Deffend	Inscrit	Modéré	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief et de la végétation.	Nul	11,5
43	79	Mauléon	Roches gravées	Classé	Fort	Visibilités très partielles (la végétation masquant largement le projet) potentielles depuis le nord du périmètre de protection, sans covisibilité avec le monument, et fortement atténuées par la distance.	Très faible	10,6
44	79	Voulmentin	Manoir de la Roche Jaquelin	Partiellement inscrit	Faible	Aucune visibilité ni covisibilité identifiée du fait du relief et de la végétation.	Nul	10,3
45	79	Saint-André-sur-Sèvre	Château de Saint-Mesmin	Partiellement Classé	Fort	Visibilité du projet depuis les hauteurs du donjon, et covisibilité peu marquante depuis la RD960b à l'ouest du périmètre de protection. Distance et végétation atténuent ces perceptions.	Faible	10,3